

Projet photovoltaïque de **Compreignac**

LETTRE D'INFO N°2 · Janvier 2025

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Basée près de Poitiers, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, réside en Poitou-Charentes et **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** sur le territoire.

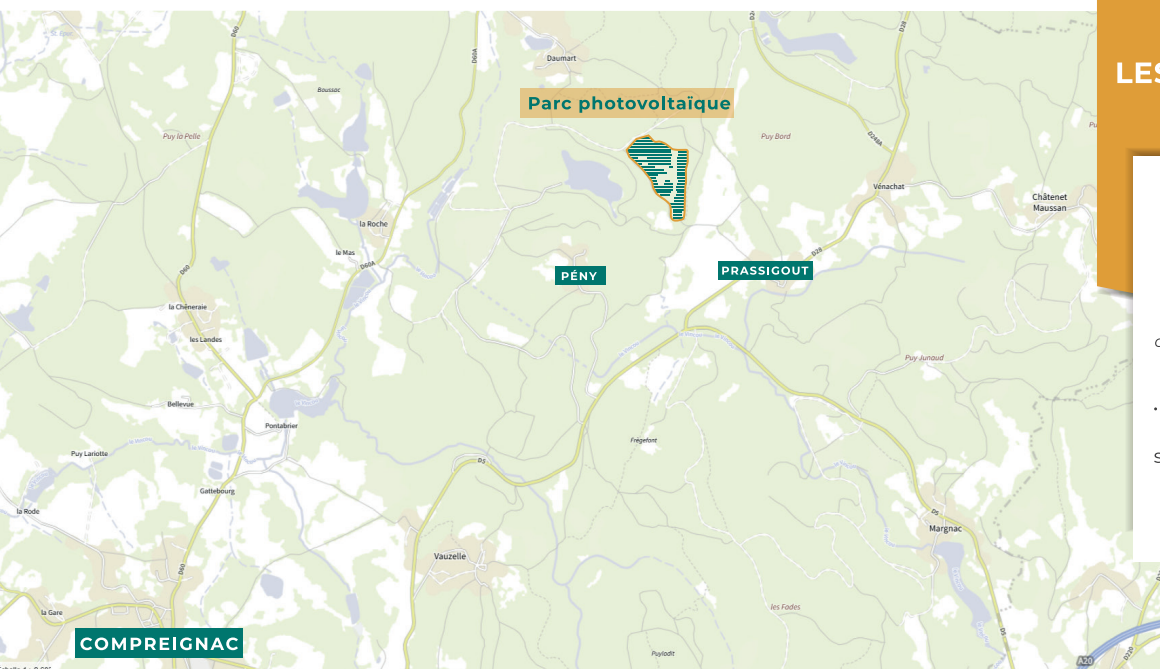


Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque ·



Il y a près de deux ans, nous vous avons présenté le projet photovoltaïque développé par la société Eolise sur la commune de Compreignac. Ce projet est toujours en cours : après plusieurs années d'échanges avec les acteurs locaux, les élus de la commune et des experts missionnés sur le terrain, **le dossier de permis de construire a été déposé en juillet 2023**. Ce dossier, qui contient des études sur la faune et la flore, l'insertion paysagère, le raccordement électrique, etc. est actuellement instruit pas les services de l'État. **Cette instruction, plus longue que prévue, devrait être marquée par une enquête publique au cours de l'année 2025.**

Pour rappel, **ce projet solaire se situe sur des anciens stériles miniers**, (utilisés ensuite comme terrain de motocross), **qui sont aujourd'hui abandonnés**. La zone est localisée à proximité du hameau de Peny et de Prassigout, sur une parcelle **où le sol est dégradé et ne peut pas être utilisée pour des activités agricoles ou forestières**. Le site sera **situé à l'écart des habitations et des routes**, assurant une insertion très discrète dans le paysage. Pour préserver l'habitat du crapaud calamite, une espèce sensible repérée sur place par les écologues, la phase de travaux et l'implantation des panneaux solaires ont été ajustées, en concertation avec les services de l'État et les associations expertes de la préservation des amphibiens.



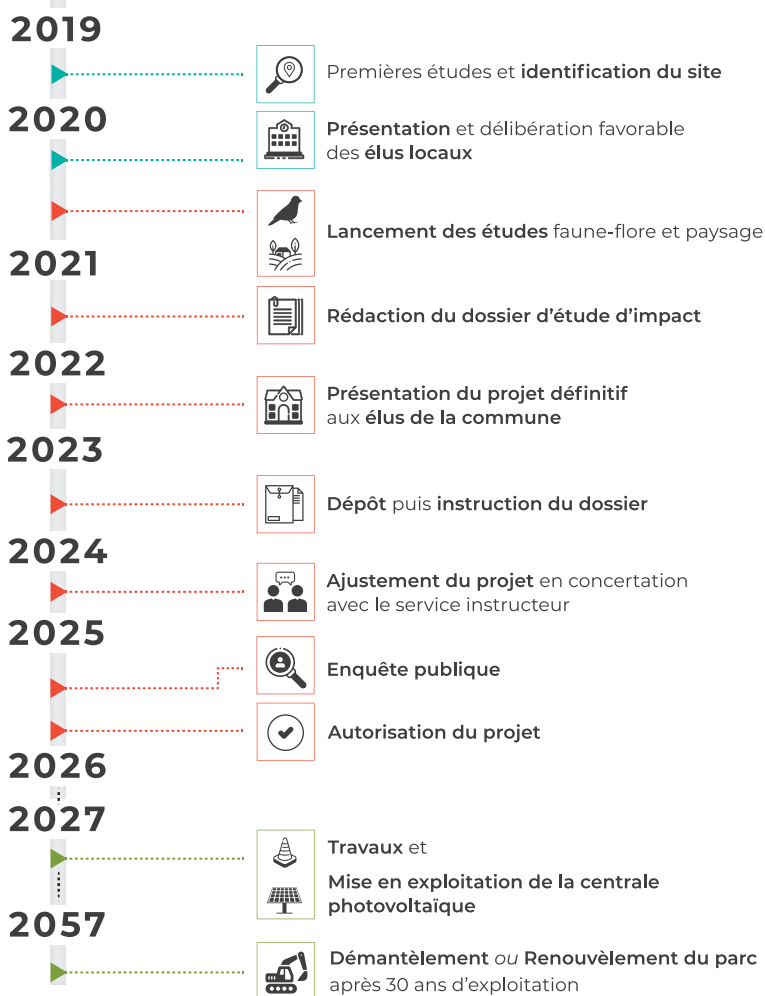
LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Une **zone de 5,5 hectares** permettant d'installer une puissance de 4 MWC.
- Une **production électrique annuelle évaluée 4500 MWh** (l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 2000 personnes, eau chaude et chauffage inclus)
- Un projet qui **valorise et rend utile une zone abandonnée** suite à la fermeture de la mine
- **1 344 tonnes de CO₂ évitées par an**

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-de-compreignac/

DÉROULÉ PRÉVISIONNEL DU PROJET

L'instruction du dossier, débutée mi-2023, s'avère plus longue que prévue. Elle aboutira au cours de l'année 2025.



QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Une centrale photovoltaïque au sol sur le site de Compreignac pourrait **atteindre une puissance nominale de 4 MWc**.

Elle permettra de **couvrir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 70% de la commune** de Compreignac (résidentiel, tertiaire et industriel inclus).



UNE RÉPONSE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Face au changement climatique et à ses impacts à répétition (sécheresses suivies de fortes pluies, canicules, inondations...), le **dernier rapport du GIEC** rappelle que le **moyen le plus rapide, le plus efficace et le moins coûteux** pour réduire nos émissions de CO2 est de **développer massivement les énergies solaires et éoliennes**. Cette démarche doit évidemment être associée à une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique.

UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR UN "TERRAIN DÉGRADÉ"



Photo aérienne du site d'implantation

Eolise identifie les sites propices au développement de centrale solaire en fonction de la pertinence environnementale du terrain. La dénomination "**terrain dégradé**" signifie que **les usages précédents du sol** (anciennes carrières, sites industriels, centre d'enfouissement, etc.) **ont rendu impropres leur retour à une activité agricole ou forestière**. La démarche d'Eolise, qui souhaite développer l'énergie solaire sur ces sites, permet alors de leur donner une nouvelle vie, sans entrer en concurrence avec les activités agricoles (cultures, élevages) ou forestière, et donc sans participer à l'artificialisation des sols.



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : ma.guilbard@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur notre site :

www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-de-compreignac/

©fanny-b'Graphik · Impression : Imprim86 · Ne pas jeter sur la voie publique.